

**HABILLAGE POUR ENTRER DANS LA ZONE NON CLASSÉE
DE LA BANQUE DE CORNÉES**



Les effets personnels (ex : manteaux, sacs) sont déposés dans les vestiaires mis à disposition ou laissés à l'entrée.

Une blouse propre (personnelle ou à Usage Unique) est portée au-dessus de la tenue de ville et changée de façon périodique et dès que cela s'avère nécessaire

Des sabots personnels ou des surchaussures par-dessus les chaussures de villes sont portés